

FEMMES ET HOMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents

Depuis 2003, parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans, l'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes a continué à se réduire sensiblement ; il est inférieur à 10 points en 2013.

Le taux de chômage des femmes s'établit à 9,7 % en 2013 en France métropolitaine. Il est inférieur à celui des hommes depuis le 3^e trimestre 2012.

Si l'on ajoute aux chômeurs BIT les inactifs qui souhaitent travailler, la situation des femmes reste plus défavorable que celle des hommes même si l'écart se réduit.

Les caractéristiques des emplois des femmes et des hommes restent éloignées, à l'exception de la proportion de salariés en contrat temporaire qui diffère peu selon le sexe. 31 % des femmes en emploi travaillent à temps partiel en 2013 et près de 10 % sont en situation de sous-emploi, contre respectivement 7 % et 4 % des hommes.

Les métiers exercés par les femmes restent très différents de ceux des hommes : 27 % d'entre elles sont sur des postes peu qualifiés d'employés ou d'ouvriers, contre 15 % des hommes ; elles sont aussi deux fois moins souvent non salariées et travaillent plus souvent dans la fonction publique. Les femmes ont des salaires inférieurs, même une fois pris en compte l'écart de durée du travail. Les inégalités relatives au sous-emploi, à l'accès aux professions « supérieures », à la ségrégation professionnelle et aux salaires se sont cependant réduites au cours des dix dernières années.

En 2013, les femmes représentent 48 % de la population active (personnes en emploi ou au chômage, encadré 1), contre seulement 34 % en 1962. La progression de l'activité féminine a contribué à la croissance rapide de la population active sur l'ensemble de cette période. D'autres facteurs ont participé à ce dynamisme, comme l'arrivée à l'âge d'activité des générations nombreuses nées après la seconde guerre mondiale (jusqu'au milieu des années 1990), l'apport migratoire et le maintien plus tardif des seniors sur le marché du travail (à partir de 2000). Mais, au cours de la dernière décennie, la croissance de la population active aux âges intermédiaires a été entièrement portée par la hausse du taux d'activité des femmes. La population active âgée de 25 à 54 ans a ainsi progressé de 100 000 entre 2003 et 2013 selon les critères définis par le Bureau international du travail (BIT), avec une contribution du taux d'activité des femmes à cette hausse à hauteur de 440 000, tandis que la démographie et le taux d'activité des hommes ont joué négativement (respectivement -280 000 et -60 000).

En 2013, 67,0 % des femmes et 75,4 % des hommes âgés de 15 à 64 ans sont présents sur le marché du travail en France métropolitaine (tableau 1). Entre 1975 et 2013, une fois corrigé de l'effet de la structure démographique (1), le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans (taux d'activité « sous-jacent », encadré 1) a progressé à un rythme relativement

(1) C'est-à-dire des effets de la taille inégale des différentes générations.

régulier (+0,4 point par an en moyenne), tandis que, pour les hommes, il est reparti à la hausse depuis 2000 (+0,2 point par an en moyenne entre 2003 et 2013) après une baisse sensible de 1975 à 1995 et une stabilisation au cours de la seconde moitié des années 1990 (graphique 1). Depuis 1975, l'évolution du taux d'activité de la population en âge de travailler dépend fortement des évolutions du taux d'activité des jeunes et des seniors, dont les déterminants principaux sont spécifiques [2] (2).

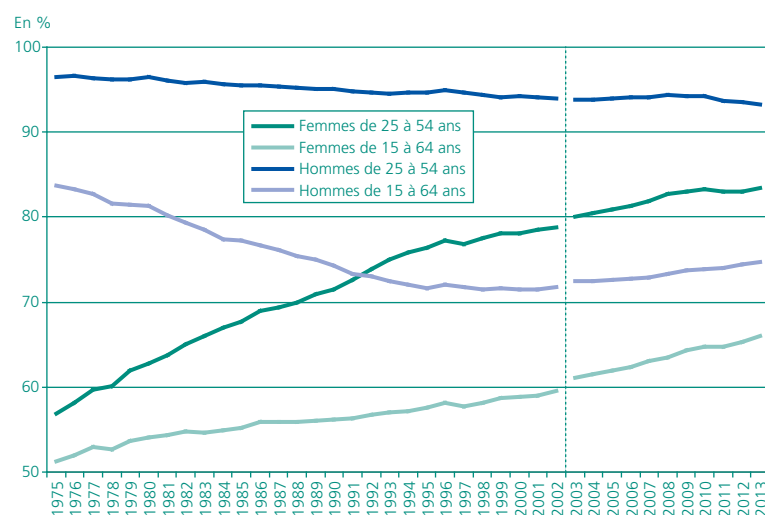
Le taux d'activité des femmes de 25-54 ans est inférieur de 10 points à celui des hommes

En 2013, le taux d'activité « sous-jacent » des femmes de 25-54 ans (83,5 %) est inférieur de 9,8 points à celui des hommes, contre 13,8 points en 2003. Cet écart est proche de celui constaté au Royaume-Uni et en Allemagne, alors que dans les pays « nordiques » de l'Union européenne (Suède, Danemark et Finlande), l'écart est d'environ 5 points (encadré 2).

La participation au marché du travail des femmes d'âge intermédiaire a progressé rapidement des années 1960 au milieu des années 1990, sous l'effet notamment de l'élévation rapide du niveau d'études et de la baisse du nombre d'enfants des générations nées entre la fin des années 1920 et le milieu des années 1960. L'arrêt de l'allongement des études après 1995 et le redressement de la descendance finale qui se dessine pour les générations nées à partir des années 1970 (3) contribue à expliquer le ralentissement du taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans intervenu au milieu des années 1990. L'extension de l'allocation parentale d'éducation aux mères de deux enfants en 1994, qui a entraîné un important retrait du marché du travail des mères concernées, y a aussi contribué [5].

La progression de l'activité féminine a de nouveau ralenti à partir de 2009. Entre 2008 et 2013, le taux d'activité « sous-jacent » des femmes de 25 à 54 ans n'a progressé que de 0,2 point en moyenne, contre +0,5 point entre 2003 et 2008

Graphique 1 • Taux d'activité « sous-jacent » des 15-64 ans et des 25-54 ans*



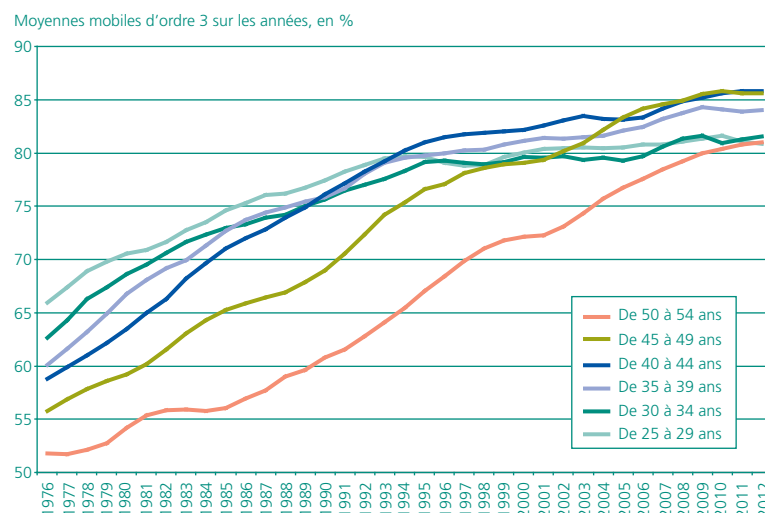
* De 2003 à 2012, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétroajustées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 2003 à 2013, selon l'ancienne interprétation française des critères du BIT et à la date de l'enquête de 1975 à 2002 ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2013, si l'ensemble des générations âgées de 15 à 64 ans étaient de taille équivalente, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans serait de 66,1 % (taux « sous-jacent », encadré 1).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 2 • Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans par tranches d'âge quinquennales*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétroajustées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, sur les années 2011, 2012 et 2013, 85,6 % des femmes âgées de 45 à 49 ans sont actives.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

et +1,0 point entre 1975 et 1996 (graphique 1). Ce dernier ralentissement semble plutôt être la conséquence d'une flexion générale des taux d'activité due à la crise économique plutôt qu'une inflexion spécifique aux femmes car l'évolution du taux d'activité des hommes de 25-54 ans a connu une rupture comparable, se rétractant de 0,2 point par an entre 2008 et 2013, alors qu'il avait gagné 0,1 point par an entre 2003 et 2008.

En 2013, c'est entre 35 et 49 ans que les taux d'activité des femmes sont les plus forts, de l'ordre de 85 %, contre moins de 82 % pour les 25-34 ans et les 50-54 ans.

L'ampleur de la progression des taux d'activité féminins aux âges intermédiaires, augmente avec l'âge depuis 1995 [6]. Ainsi, la progression entre



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2013 ; calcul Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2013 ; calcul Dares.

(2) L'évolution du taux d'activité des jeunes dépend notamment des évolutions de la durée des études et de l'apprentissage [3]. Quant à l'évolution du taux d'activité des seniors, elle dépend des mesures publiques concernant les retraites (âge légal, durées de cotisations, possibilités de cumul emploi-retraite,...) et les cessations anticipées d'activité (préretraites, dispenses de recherche d'emploi, départs anticipés à la retraite pour carrière longue) [4].

(3) La descendance finale d'une génération est le nombre moyen d'enfants par femme d'une génération sur l'ensemble de leur vie féconde. Pour la génération 1965, elle s'élève à 2,0 enfants par femme, contre 2,6 pour la génération 1930. Le nombre moyen d'enfants par femme à l'âge de 35 ans a légèrement augmenté de la génération 1972 à la génération 1977 (de 1,68 à 1,71) alors que l'âge moyen à la fécondité est en légère hausse.

1995 (4) et 2008 (5) a été bien plus forte pour les 50-54 ans (+0,9 point par an en moyenne) que pour les 25-29 ans (+0,1 point), (graphique 2). Le ralentissement de 2009 a concerné toutes les tranches d'âge. De 25 à 39 ans, les taux d'activité féminins ont même été quasi stables entre 2008 (5) et 2012 (6).

Depuis le 3^e trimestre 2012, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes...

En 2012, le taux de chômage des femmes est passé pour la première fois en dessous de celui des hommes et est resté inférieur tout au long de l'année 2013 (9,7 % contre 10,0 % en 2013 en moyenne sur l'année) (7).

La part de chômage (proportion de femmes au chômage, encadré 1) est inférieure pour les femmes depuis 2006 (6,5 % contre 7,6 % en 2013). La position plus favorable des femmes en termes de taux de chômage n'est pas une spécificité française ; c'est aussi le cas aux États-Unis, au Japon et en Europe, notamment en Allemagne, au Royaume-Uni et dans les pays « nordiques » (encadré 2).

En 1975, en France, le taux de chômage des femmes était de 4,5 % (graphique 3), soit presque le double de celui des hommes. Mais, comme les taux d'activité féminins étaient faibles, la part de chômage des femmes était plus proche de celle des hommes que ne le suggère le taux de chômage : 2,4 % des femmes de 15 à 64 ans étaient au chômage, contre 2,1 % des hommes.

(4) Moyenne 1994-1996.

(5) Moyenne 2007-2009.

(6) Moyenne 2011-2013.

(7) Le taux de chômage des femmes est également resté inférieur à celui des hommes aussi au cours des trois premiers trimestres de 2014 (9,7 % contre 10,1 % au 3^e trimestre 2014).

Tableau 1 • Situations d'activité, de chômage et caractéristiques des emplois selon l'âge*

Population totale en milliers, taux et part en %

	2003		2007		2013	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population totale (15-64 ans)	18 934	19 495	19 459	20 106	19 584	20 262
Dont : 15-29 ans.....	5 564	5 614	5 628	5 682	5 516	5 550
30-54 ans.....	10 405	10 754	10 302	10 680	10 244	10 568
55-64 ans.....	2 965	3 126	3 529	3 744	3 825	4 144
Taux d'activité (15-64 ans)	75,6	64,0	74,7	64,9	75,4	67,0
Dont : 15-29 ans.....	58,6	49,8	58,9	50,5	57,7	50,2
30-54 ans.....	94,1	79,9	94,3	82,1	93,6	84,0
55-64 ans.....	42,8	34,8	42,5	37,6	52,3	46,0
Part de chômage (15-64 ans)	5,6	5,7	5,5	5,3	7,6	6,5
Dont : 15-29 ans.....	7,9	7,1	8,2	7,4	10,7	9,1
30-54 ans.....	5,5	6,3	5,2	5,5	7,2	6,6
55-64 ans.....	1,9	1,5	2,0	1,5	3,9	3,0
Part du halo autour du chômage (15-64 ans)	2,2	3,7	2,1	3,6	2,7	3,6
Dont : 15-29 ans.....	ND	ND	ND	ND	3,7	4,5
30-54 ans.....	ND	ND	ND	ND	2,4	3,5
55-64 ans.....	ND	ND	ND	ND	2,1	2,3
Taux de chômage (ensemble des actifs)	7,4	9,0	7,3	8,1	10,0	9,7
Dont : 15-29 ans.....	13,6	14,2	13,9	14,6	18,6	18,2
30-54 ans.....	5,8	7,9	5,5	6,6	7,7	7,8
55 ans ou plus.....	4,4	4,3	4,7	4,1	7,5	6,5
Taux d'emploi (15-64 ans)	70,0	58,3	69,2	59,6	67,8	60,4
Dont : 15-29 ans.....	50,6	42,7	50,7	43,2	46,9	41,1
30-54 ans.....	88,6	73,6	89,1	76,7	86,3	77,4
55-64 ans.....	40,9	33,3	40,5	36,0	48,4	43,0
Part du temps partiel (emploi total)	5,6	29,9	5,7	30,4	7,2	30,6
Dont : 15-29 ans.....	8,0	24,3	9,2	27,2	10,6	26,8
30-54 ans.....	3,9	30,9	3,8	30,7	4,8	30,2
55 ans ou plus.....	12,0	35,2	10,9	34,1	13,5	37,0
Taux de sous-emploi (emploi total)	2,1	8,0	2,4	9,0	3,5	9,7
Dont : 15-29 ans.....	3,4	10,4	4,4	12,4	5,9	13,2
30-54 ans.....	1,8	7,6	1,9	8,7	3,0	9,1
55 ans ou plus.....	1,7	4,8	2,1	5,0	3,1	8,4
Part des non-salariés (emploi total)	14,3	8,1	14,2	7,4	14,5	7,7
Dont : 15-29 ans.....	4,2	2,1	4,5	3,0	5,2	3,8
30-54 ans.....	15,0	8,5	15,1	7,5	14,8	7,8
55 ans ou plus.....	31,1	18,2	27,0	14,4	25,0	11,9
Part de la fonction publique (emploi total)	ND	ND	14,4	26,2	14,4	25,8
Dont : 15-29 ans.....	ND	ND	10,7	21,5	11,3	20,4
30-54 ans.....	ND	ND	15,1	27,4	14,8	27,1
55 ans ou plus.....	ND	ND	17,0	27,8	16,4	26,6
Part des contrats temporaires (emploi salarié)	11,1	13,8	12,5	14,3	13,1	13,9
Dont : 15-29 ans.....	29,0	29,5	31,8	33,2	34,8	35,8
30-54 ans.....	5,8	9,6	6,8	9,6	7,4	9,0
55 ans ou plus.....	3,9	6,4	5,3	5,9	5,9	7,3

* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

ND : non disponible.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2013, 67,0 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives, dont 60,4 % en emploi et 6,5 % au chômage (part de chômage) ; 3,6 % sont dans le halo autour du chômage ; parmi celles qui sont en emploi, 9,7 % sont en sous-emploi et parmi les actives, 9,7 % sont au chômage (taux de chômage), (encadré 1).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

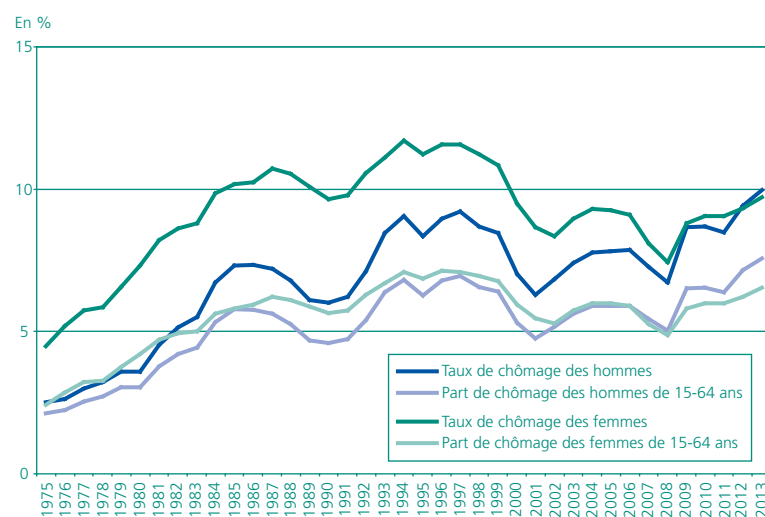


Source : Insee, enquêtes Emploi 2003, 2007 et 2013 ; calcul Dares.

Si le taux de chômage des femmes n'est devenu inférieur à celui des hommes qu'à partir de l'année 2012 pour l'ensemble de la population active, il lui est inférieur depuis 2002 pour les jeunes en tout début de vie active (de un à quatre ans après la fin des études). En 2013, l'écart atteint près de 3 points (18,9 % contre 21,7 %) [7]. L'écart croissant au fil des générations entre le niveau de diplôme des hommes et des femmes au bénéfice de ces dernières permet donc aujourd'hui à celles-ci d'être nettement moins exposées au chômage en début de vie active ([2], encadré 3). Au-delà de dix années d'ancienneté sur le marché du travail, le taux de chômage des hommes et des femmes est identique en 2013 (7,8 %).

L'exposition au chômage peut être mesurée par la probabilité pour un actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (*odds ratio*). Au milieu des années 1970, cette probabilité était environ 2 fois plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Cet écart entre les femmes et les hommes s'est depuis tendanciellement réduit (graphique 4). Les fluctuations autour de la tendance de long terme reflètent en règle générale la conjoncture de l'emploi : lorsque l'emploi se retourne à la baisse, les hommes sont plus affectés car l'intérim et plus généralement l'industrie et la construction, secteurs où ils sont le plus présents, sont les premiers touchés. L'écart femmes-hommes se réduit alors plus rapidement que ne le suggère sa tendance de moyen terme : c'est le cas en 1980-81, 1983-84, 1992-93 et 2008-09. Inversement, lorsque la conjoncture s'améliore et que l'emploi repart à la hausse, les hommes en sont les premiers bénéficiaires et l'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes augmente sans que cela ne remette en cause la tendance de long terme. Au 4^e trimestre 2009, le taux de chômage des femmes est ainsi devenu inférieur une première fois à celui des hommes en raison de la crise, avant de redevenir provisoirement supérieur sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture.

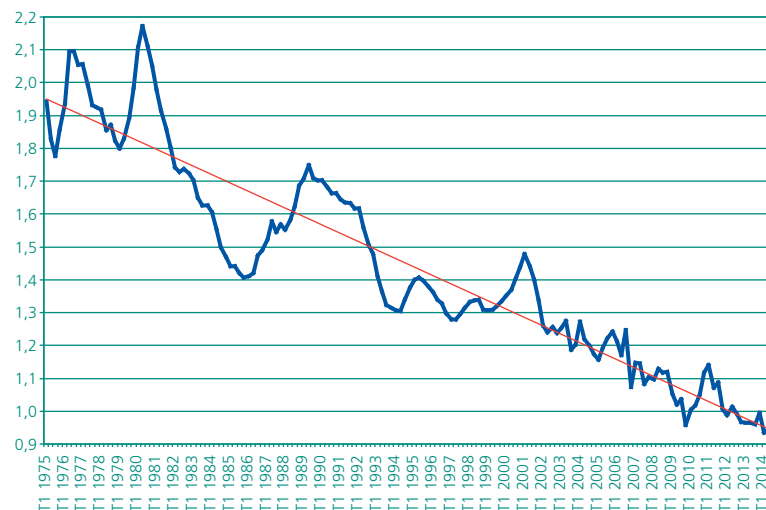
Graphique 3 • Taux et part de chômage*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été réropolées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).
Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : en moyenne, en 2013, 9,7 % des femmes actives sont au chômage (taux de chômage) et 6,5 % de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage (part de chômage).
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 4 • Écart de taux de chômage*

Écart mesuré par le rapport des *odds ratio*, droite de régression linéaire



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été réropolées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).
Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.
Lecture : au 2^e trimestre 2014, la probabilité pour une femme active d'être au chômage plutôt qu'en emploi est de 0,95 fois celle d'un homme actif.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

...mais en prenant en compte le halo autour du chômage la situation des femmes reste plus défavorable

En 2013, 3,6 % des femmes entre 15 et 64 ans sont inactives mais souhaitent travailler et font donc partie du halo autour du chômage (8), contre 2,7 % des hommes (tableau 1). Les femmes sont ainsi 1,3 fois plus nombreuses à appartenir au halo autour du chômage que les hommes. Elles étaient 2,4 fois plus nombreuses en 1990 et l'écart avec les hommes s'est réduit assez régulièrement tout au long de la période 1990-2013 (graphique 5). En élargissant l'indicateur de taux de chômage au halo, c'est-à-dire en rapportant le nombre de



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2013 ; calcul Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2014 ; calcul Dares.

(8) Certaines personnes souhaitent travailler mais sont classées comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Elles ne sont pas classées comme chômeurs selon les critères du BIT mais forment ce que l'on appelle un « halo » autour du chômage.

personnes qui souhaitent travailler, qu'elles soient au chômage ou non, au nombre de celles qui ont un emploi ou souhaitent travailler, les femmes sont dans une situation plus défavorable que les hommes, contrairement à ce qu'indique le seul examen du taux de chômage. En 2013, ce taux « de chômage et du halo » est de 14,3 % pour les femmes contre 13,2 % pour les hommes. Néanmoins, là aussi l'écart s'est beaucoup réduit : alors qu'en 1990, la probabilité qu'une femme qui travaille ou souhaite travailler ne soit pas en emploi plutôt que d'y être était de 2,12 fois celle d'un homme, cette proportion n'est plus que de 1,10 en 2013 (graphique 5).

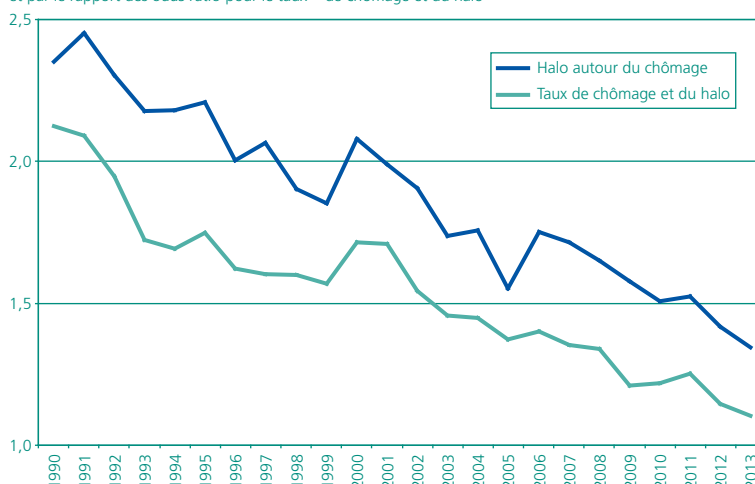
80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes

En 2013, 30,6 % des femmes qui travaillent sont à temps partiel, contre seulement 7,2 % des hommes (tableau 1). La fréquence du travail à temps partiel féminin augmente avec l'âge, tandis que pour les hommes le temps partiel est plus développé aux âges extrêmes. La probabilité de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est ainsi près de 6 fois plus élevée pour une femme que pour un homme tous âges confondus et près de 9 fois plus élevée entre 30 et 54 ans. Cependant, la quotité de travail des temps partiels est plus élevée pour les femmes : en 2013, 36 % des femmes à temps partiel travaillent au moins à 80 % d'un temps plein contre seulement 20 % des hommes, tandis qu'à l'opposé, 36 % sont au plus à mi-temps, contre 53 % des hommes.

Depuis le début des années 2000, la part du temps partiel dans l'emploi s'est stabilisée pour les femmes, tandis qu'elle continuait à augmenter pour les hommes (+2,1 points entre 2002 et 2013). L'écart de probabilité entre les sexes de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein s'est ainsi réduit au cours des dix dernières années, tout en restant très élevé (graphique 6).

Graphique 5 • **Écart pour le halo autour du chômage et le taux « de chômage et du halo »***

Écart mesuré par le rapport du nombre de personnes concernées pour le halo, et par le rapport des *odds ratio* pour le taux « de chômage et du halo »



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été réétalonnées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : chômage au sens du BIT ; halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler ; taux « de chômage et du halo » = rapport (chômage + halo)/(population active + halo) ; données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2013, on compte 1,34 femme appartenant au halo autour du chômage pour 1 homme et la probabilité qu'une personne soit au chômage ou appartienne au halo autour du chômage plutôt que d'être en emploi est 1,10 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.

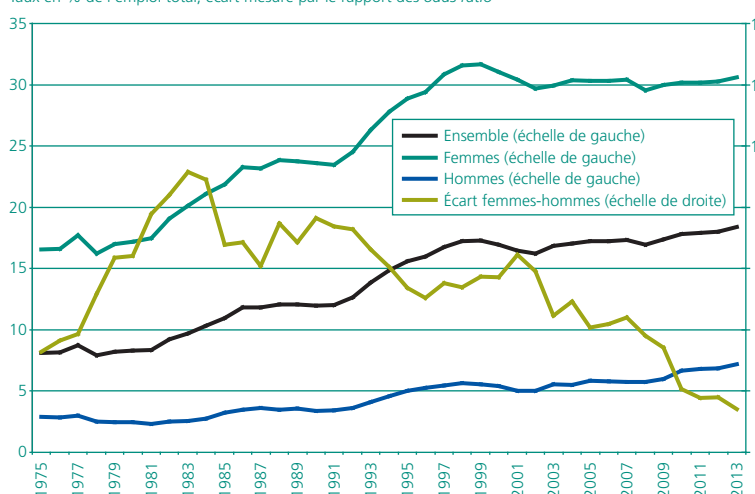
Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1990-2013 ; calcul Dares.

Graphique 6 • **Proportion d'emplois à temps partiel***

Taux en % de l'emploi total, écart mesuré par le rapport des *odds ratio*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été réétalonnées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle.

Lecture : en moyenne, en 2013, 30,6 % des emplois féminins sont des temps partiels ; la probabilité pour un actif occupé de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est 5,7 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2013 ; calcul Dares.

Les femmes qui travaillent sont beaucoup plus souvent en situation de sous-emploi

Le sous-emploi regroupe les personnes qui travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage (temps partiel subi) et celles qui sont en situation de chômage technique ou partiel (9) (encadré 1). En 2013, 9,7 % des femmes et 3,5 % des hommes en emploi sont en situation de sous-emploi (taux de sous-emploi, tableau 1). Le chômage technique ou partiel, qui ne représente qu'une petite part du

(9) On parle aussi de façon équivalente d'« activité partielle ».

sous-emploi, est plus fréquent dans l'emploi masculin : 0,7 % des hommes qui travaillent sont au chômage technique ou partiel en 2013, contre seulement 0,3 % des femmes (10). Les situations de temps partiels subis sont en revanche beaucoup plus fréquentes pour les femmes : 9,4 % des emplois féminins sont des temps partiels subis en 2013, contre 2,8 % des emplois masculins. Plus les femmes sont âgées, moins les situations de temps partiel subi sont fréquentes.

Entre 2003 et 2013, le taux de sous-emploi a augmenté pour les femmes comme pour les hommes. En 2013, la probabilité d'une femme d'être en sous-emploi plutôt que dans une autre situation d'emploi est de 2,9 fois celle d'un homme. Cet écart était plus important en 2003 (3,8) et s'était auparavant accru (3,0 au milieu des années 90), (graphique 7).

Les femmes en emploi ont plus fréquemment un statut de salarié

En 2013, seules 7,7 % des femmes occupant un emploi ne sont pas salariées (tableau 1), contre 14,5 % des hommes et l'écart selon le sexe est important à tous les âges. Après s'être accru du début des années 1980 au milieu des années 2000, cet écart est en 2013 au même niveau qu'en 2007 (graphique 8). Les femmes sont aussi moins souvent salariées du privé ou d'une entreprise publique : c'est le cas de 66,5 % d'entre elles en 2013, soit près de 5 points de moins que les hommes. Les femmes sont, en effet, très présentes dans la fonction publique à tout âge : 25,8 % de celles qui occupent un emploi sont employées par l'État, une collectivité locale ou un hôpital public, contre 14,4 % des hommes.

Les femmes salariées ont un peu plus souvent un contrat temporaire, intérim ou CDD, que les hommes (13,9 % contre 13,1 % en 2013) : elles sont plus souvent en CDD (12,6 % contre 10,0 %), mais moins souvent intérimaires (1,3 % contre 3,1 %). Comme le volume de l'intérim connaît des variations importantes, l'écart femmes-hommes

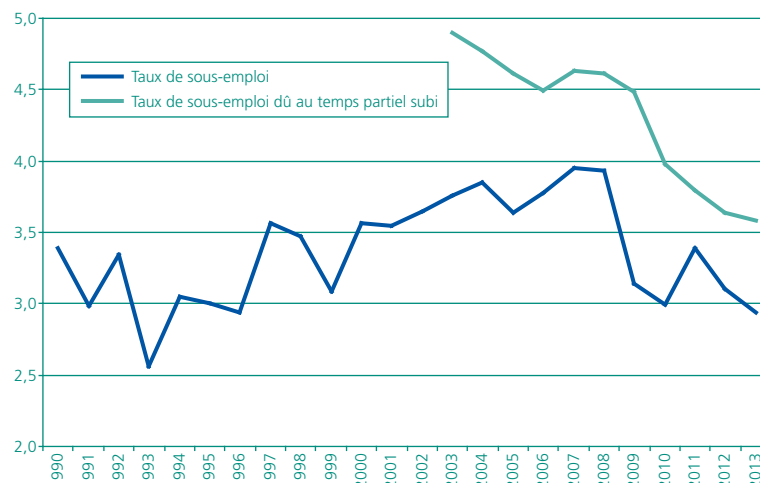
sur la probabilité d'être en contrat temporaire est fluctuant, mais a tendance à se réduire légèrement sur le long terme (graphique 8).

Les emplois peu qualifiés sont deux fois plus fréquents chez les femmes

La part des emplois non qualifiés d'employés ou d'ouvriers (11) est près de 2 fois plus importante pour les femmes que pour les hommes : en 2013, 27 % des emplois féminins sont non qualifiés (22 % d'employés et 5 % d'ouvriers), contre 15 % des emplois masculins (6 % d'employés et 9 % d'ouvriers). Entre 2003 et 2013,

Graphique 7 • Écart de taux de sous-emploi *

Écart mesuré par le rapport des odds ratio



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

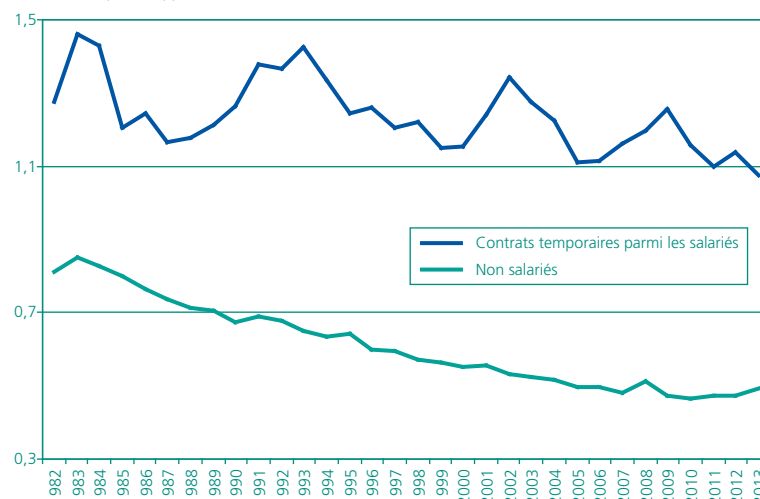
Concepts : sous-emploi au sens du BIT = personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire (temps partiel subi) et personnes au chômage technique ou partiel ; données en moyenne annuelle.

Lecture : en moyenne, en 2013, la probabilité qu'un actif occupé soit en situation de sous-emploi plutôt que dans une autre situation d'emploi est 2,9 fois plus élevée pour une femme que pour un homme ; pour la partie temps partiel subi du sous-emploi, cet écart est de 3,6 fois.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Graphique 8 • Écart des parts de non-salariés dans l'emploi et de contrats temporaires dans l'emploi salarié*

Écart mesuré par le rapport des odds ratio



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : emploi au sens du BIT ; données en moyenne annuelle ; contrats temporaires = intérim+CDD du privé y compris apprentis+contractuels en CDD du public (y compris les emplois aidés en CDD du public et du privé).

Lecture : en moyenne, en 2013, la probabilité qu'une femme en emploi (respectivement salariée) soit non salariée (respectivement en contrat temporaire) plutôt que salariée (respectivement en CDI) est de 0,49 fois (respectivement 1,08 fois) celle d'un homme.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1990-2013 ; calcul Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2013 ; calcul Dares.

(10) Selon les déclarations des individus à l'enquête Emploi. Les résultats peuvent donc différer de ceux obtenus à partir des sources administratives.

(11) Emplois d'ouvriers non qualifiés selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée par l'Insee dans ses enquêtes et emplois d'employés non qualifiés au sens de Chardon [8] définis à partir de cette même nomenclature (encadré 1).

la part des emplois peu qualifiés a peu varié, aussi bien pour les femmes que pour les hommes (graphique 9) et l'écart femmes-hommes s'est stabilisé. En 2013, comme en 2003, la probabilité qu'une personne en emploi soit sur un poste d'employé ou d'ouvrier non qualifié plutôt que sur un poste plus qualifié est 2,2 fois plus forte pour une femme que pour un homme. Entre 1982 et 2003, l'écart entre les femmes et les hommes s'était accru.

En 2013, 15 % des femmes qui travaillent occupent un poste de « cadre ou profession intellectuelle supérieure » (12) contre 20 % des hommes (graphique 10). La part de ces professions dans l'emploi total a progressé chaque année assez régulièrement depuis 1982, mais plus rapidement pour les femmes que pour les hommes. L'écart selon le sexe reste important mais s'est très sensiblement réduit. En 2013, la probabilité qu'un homme en emploi occupe une profession « supérieure » plutôt qu'un autre emploi est de 1,5 fois celle d'une femme, contre 1,7 fois en 2003 et 2,8 fois en 1982.

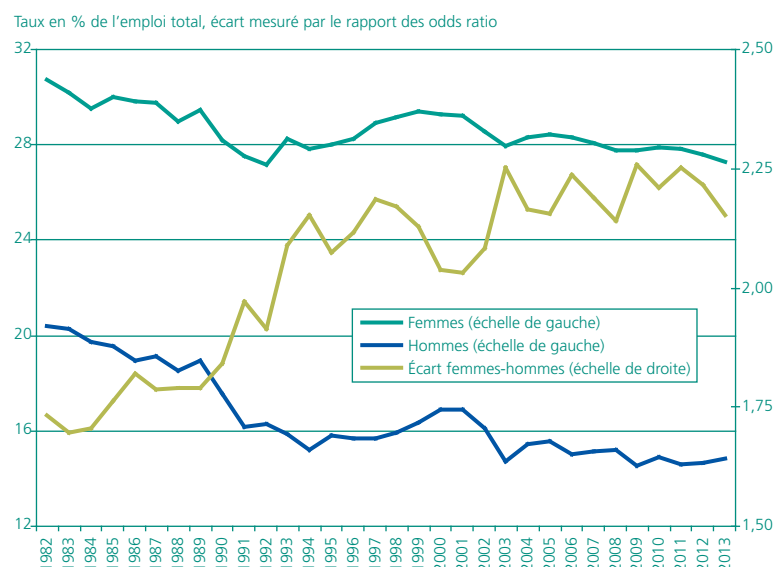
Les cadres non enseignants de la fonction publique et les cadres administratifs ou commerciaux d'entreprises comptent environ 45 % de femmes en 2013. Si dans la fonction publique la part des femmes dans le personnel de direction (43 % en 2013) est proche de celle dans l'ensemble des cadres, leur part est nettement moindre au plus haut niveau hiérarchique dans le secteur privé. On compte seulement 26 % de femmes parmi les cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises.

Les métiers occupés par les femmes et les hommes restent très différents, mais de moins en moins depuis 1995

Les femmes et les hommes se répartissent encore très inégalement dans les différents métiers (13). Sur les années 2010-2012, la part des femmes approche ou dépasse les 90 % dans huit métiers :

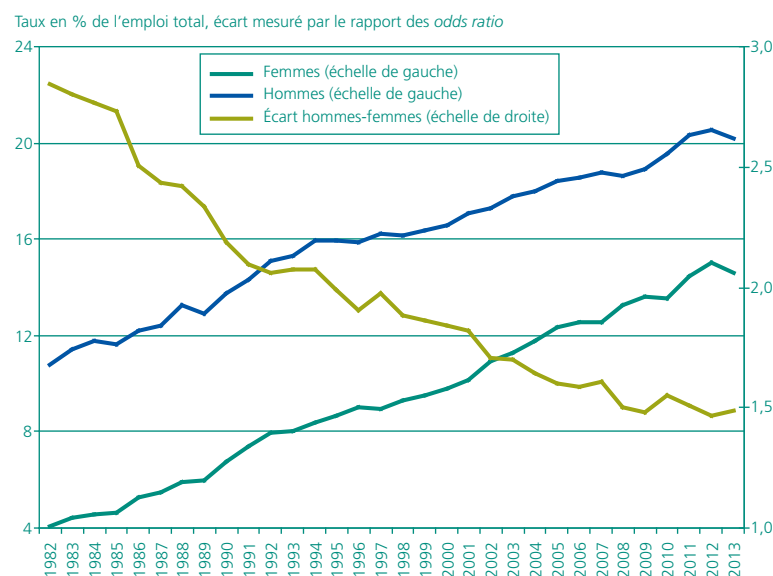
trois métiers peu qualifiés de services aux particuliers (assistantes maternelles, aides à domicile, employées de maison), ainsi que chez les secrétaires et secrétaires de direction, les coiffeurs ou esthéticiens, les infirmiers et les aides-soignants. À l'opposé, les métiers non cadres du bâtiment, plusieurs métiers d'ouvriers qualifiés de l'industrie (enlèvement ou formage de métal, bois

Graphique 9 • Part des professions non qualifiées dans l'emploi*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétrospectivement ajustées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).
Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle, employés non qualifiés au sens de Chardon [8], (encadré 1).
Lecture : en moyenne, en 2013, 27,3 % des emplois féminins sont des emplois non qualifiés ; la probabilité pour un actif occupé d'avoir un emploi non qualifié plutôt qu'un emploi qualifié est 2,2 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.
Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Graphique 10 • Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétrospectivement ajustées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).
Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle.
Lecture : en moyenne, en 2013, 14,6 % des femmes en emploi exercent une profession « supérieure » (professions libérales, cadres du public et du privé, ingénieurs, professeurs et professions scientifiques, de l'information, des arts et des spectacles) ; la probabilité pour un actif occupé d'avoir une telle profession plutôt qu'un autre emploi est pour un homme 1,5 fois celle d'une femme.
Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2013 ; calcul Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2013 ; calcul Dares.

(12) Cette rubrique du niveau agrégé de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) regroupe les professions libérales, les cadres du public et du privé, les ingénieurs, les professeurs et les professions scientifiques, de l'information, des arts et des spectacles.

(13) Nomenclature des familles professionnelles (Fap), (encadré 1).

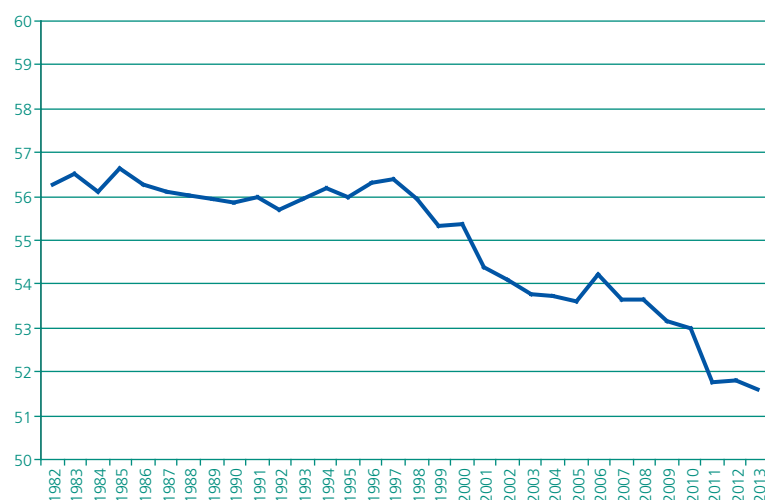
et ameublement, réparation automobile) et deux métiers de techniciens et agent de maîtrise (électricité et électronique, maintenance) comptent moins de 10 % de femmes [9]. Les métiers qui comptent la plus forte proportion de femmes sont donc des métiers du tertiaire, tandis que ceux qui en comptent le moins sont des métiers de l'industrie ou de la construction. Alors que 48 % de l'ensemble des emplois sont occupés par des femmes en 2013, cette part est de 55 % dans le tertiaire, un peu moins de 30 % dans l'industrie et l'agriculture et guère plus de 10 % dans la construction.

L'indicateur de « ségrégation » (14) professionnelle s'élève à 51,6 en 2013, ce qui signifie que pour aboutir à une répartition égalitaire des femmes et des hommes dans les différents métiers, il faudrait que 51,6 % des femmes ou des hommes changent de métiers. Après avoir été proche de 56 tout au long des années 1982-1997, cet indicateur a diminué ensuite assez régulièrement, perdant 2 points au cours des dix dernières années (graphique 11). Ceci traduit une légère tendance à l'homogénéisation de la répartition des femmes et des hommes dans les différents métiers. La ségrégation professionnelle femmes-hommes varie beaucoup selon le niveau de diplôme. Elle est la plus forte pour les titulaires d'un CAP- BEP et la plus faible pour les diplômés du supérieur long. Elle est aussi plus forte pour les étrangers que pour les français et pour les personnes résidant hors Île-de-France que pour les franciliens [9].

En 2012, les femmes salariées du privé ou d'une entreprise publique ont un salaire en équivalent-temps plein inférieur de 19 % à celui des hommes

Une fois prises en compte les différences de volumes horaires de travail (15), le salaire moyen en équivalent-temps plein (EQTP) (16) perçu par les femmes du secteur privé ou d'une entreprise

Graphique 11 • Indice* de ségrégation professionnelle**



* Indice de dissimilarité de Duncan et Duncan appliqué aux familles professionnelles en 86 postes (les aides à domicile et les assistantes maternelles sont regroupées car on ne peut pas les distinguer avant 1993) ; mesure en moyenne annuelle.

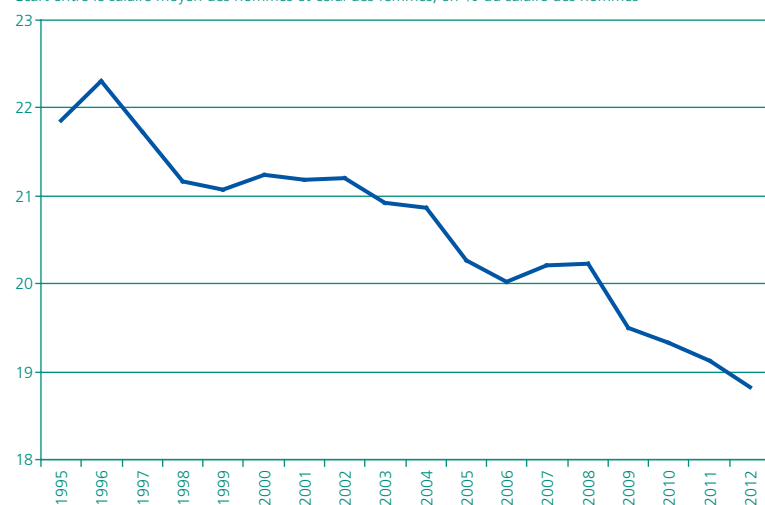
** Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été réétalonnées jusqu'en 2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Lecture : l'indicateur de ségrégation selon le sexe vaut 51,6 en 2013, ce qui signifie que pour aboutir à une répartition égalitaire des femmes et des hommes dans les différents métiers, il faudrait qu'au minimum 51,6 % des femmes changent de métier.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Graphique 12 • Écarts de salaire net moyen dans le secteur privé et les entreprises publiques en « équivalent temps plein* »

Écart entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes, en % du salaire des hommes



* Pour le calcul du salaire moyen en équivalent-temps plein (EQTP), chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet occupé toute l'année.

Lecture : en 2012, le salaire moyen des femmes en EQTP dans le secteur privé et les entreprises publiques est de 18,8 % inférieur à celui des hommes.

Champ : salariés du privé et des entreprises publiques (hors salariés agricoles) de France métropolitaine jusqu'en 1999 et de France entière hors Mayotte ensuite.

publique est en 2012 de 18,8 % inférieur à celui des hommes (17). Entre 2002 et 2012, en lien avec la réduction de la ségrégation professionnelle, cet écart a baissé de 2,4 points (graphique 12).

Une partie de cet écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes (18) s'explique par des différences de caractéristiques (niveau de diplôme, expérience professionnelle, catégorie socioprofessionnelle, statut de l'emploi, secteur d'activité,



Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2013 ; calcul Dares.

(14) L'indicateur retenu ici est celui de Duncan et Duncan : il est égal à 100 fois la moitié de la somme, sur l'ensemble des familles professionnelles (Fap en 86 postes, encadré 1), de l'écart absolu entre le poids dans l'emploi féminin de la Fap considérée et le même poids pour l'emploi masculin. Cet indicateur peut varier théoriquement de 0 (la proportion de femmes est la même dans toutes les Fap) à 100 (dans chaque Fap, il n'y a soit que des hommes soit que des femmes).

(15) Comme les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes et bien que leur quotité de temps partiel soit supérieure à celle des hommes, une partie de l'écart de salaire entre les sexes provient d'une durée moyenne de travail moins élevée pour les femmes.

Source : Insee, DADS définitif 1995-2012 (exploitation exhaustive).

(16) Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet occupé toute l'année.

(17) Données issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS).

(18) Ainsi, à partir des données de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss) de 2009, sur le champ des entreprises d'au moins 10 salariés du secteur concurrentiel, un tiers environ de l'écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes est expliqué par la prise en compte des différences de niveau de diplôme, d'expérience professionnelle, de catégorie socioprofessionnelle, de statut d'emploi, de secteur d'activité et de taille de l'entreprise [10].



taille de l'entreprise, spécialité de formation, interruptions de carrière (19), métier, niveau de responsabilité.....). La partie « non expliquée » de cet écart peut être le reflet de pratiques de discrimination salariale ou de processus inégalitaires jouant en défaveur des femmes à divers

moment de la carrière, voire en amont de la vie professionnelle [10].

Dans la fonction publique, l'écart de salaire selon le sexe mesuré en EQTP est de moindre ampleur que dans le privé avec un salaire net moyen inférieur en 2011 de 14 % à celui des hommes [12].

(19) Les femmes connaissent plus souvent des interruptions de carrières que les hommes. Or les salariés n'ayant pas connu d'interruptions de carrière ont des salaires plus élevés en moyenne. La prise en compte des interruptions de carrière contribue à expliquer une part de l'écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes : 3 points sur 15 environ en 2006 [11].

Claude MINNI (Dares).

Encadré 1

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE ET LES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi et ne concernent que la France métropolitaine. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu en général en mars auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Jusqu'en 2008, quelque 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre et étaient interrogées six trimestres consécutifs. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement pour atteindre 105 000 répondants par trimestre à partir de la mi-2010.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur sexe et leurs autres caractéristiques sociodémographiques (âge, diplôme, métier et profession, secteur d'activité...). L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

En 2007, plusieurs modifications méthodologiques avaient été introduites et appliquées rétrospectivement à partir de 2003. En 2013, le questionnaire et la chaîne de traitement de l'enquête Emploi ont été rénovés. Cette publication est réalisée à partir d'un nouveau jeu de pondérations calculé par l'Insee qui permet de rendre comparables les années 2003-2012 à l'année 2013 pour les indicateurs présentés ici. Certaines séries ont aussi été rétro-polées par l'Insee sur plus longue période (à partir de 1975, 1982 ou 1990). La rénovation du questionnaire a eu des effets à la baisse sur le chômage, et à la hausse sur le halo autour du chômage et l'emploi. Pour certains indicateurs, ces effets sont d'ampleurs différentes selon le sexe sans modifier les évolutions relatives. Ainsi, les modifications de 2013 ont eu un impact à la baisse sur le taux de chômage plus important pour les femmes que pour les hommes : respectivement de -0,6 point contre -0,3 point en 2012.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris celles en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs. Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi, part de chômage**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage. Le **taux d'activité « sous-jacent »** d'une classe d'âge est la moyenne des taux d'activité par âge détaillé. C'est le taux qu'aurait connu la classe d'âge si la taille de chaque génération qui la compose était identique. C'est un indicateur qui neutralise les effets de la structure démographique et qui est donc utile dès lors que les générations (nombre de personnes nées une année donnée) sont de taille très différente.

Le halo autour du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent. Le **part du halo autour du chômage** d'une classe d'âge est le rapport du nombre de personnes de la classe d'âge appartenant au halo autour du chômage à la population totale de la même classe d'âge. Le **taux « de chômage et du halo »** est le rapport du nombre de personnes sans emploi souhaitant travailler (chômeurs+inactifs appartenant au halo autour du chômage) au nombre de personnes en emploi ou souhaitant travailler (actifs+inactifs appartenant au halo autour du chômage).

Le sous-emploi au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins de d'habitude (chômage technique ou partiel). Le **taux de sous-emploi** d'une classe d'âge est le rapport du nombre de personnes de la classe d'âge en situation de sous-emploi à la population totale de la même classe d'âge.

Les **métiers** sont appréhendés par la nomenclature des familles professionnelles (Fap) en 87 postes élaborée par la Dares à partir du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) de Pôle emploi et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Les professions « supérieures » et les emplois non qualifiés sont appréhendés à partir de la PCS. Les emplois peu qualifiés regroupent les « ouvriers non qualifiés ou agricoles » du niveau intermédiaire de la PCS et les « employés non qualifiés » tels qu'ils ont été définis par Chardon [8] par regroupement de professions détaillées de la PCS.

INÉGALITÉS D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN EUROPE

L'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes de 25-54 ans reste près de 2 fois plus important en France que dans les pays du nord de l'Europe

En France, le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans est plus proche de celui des hommes que dans l'ensemble de l'Union européenne : l'écart est de 9,7 points contre 12,2 points en 2013 (tableau A). L'écart selon le sexe est ainsi un peu inférieur en France à celui constaté en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni. Il est plus important en Italie, pays où en 2013 seules 66 % des femmes sont actives entre 25 et 54 ans. C'est dans les pays du nord de l'Europe que l'écart entre les taux d'activité masculins et féminins aux âges intermédiaires est le plus faible, de 7 points en Finlande et de 5 points en Suède et au Danemark.

Tableau A • Indicateurs d'activité et de chômage dans les principaux pays européens

Indicateurs en %, écarts femmes-hommes en points ou odds ratio

	Activité des 25-54 ans		Chômage et halo autour du chômage des 15-64 ans			
	Taux d'activité		Taux de chômage		Taux de chômage et du halo	
	2003	2013	2003	2013	2003	2013
FEMMES						
Union européenne	74,7	79,2	9,9	10,9	17,9	18,9
France	80,0	83,6	9,6	9,8	13,5	14,3
Allemagne	78,8	82,4	9,4	5,0	15,4	10,7
Espagne	66,9	81,8	15,7	26,8	23,5	34,2
Italie	61,5	66,0	12,0	13,2	27,8	29,9
Pays-Bas	76,6	82,6	3,8	6,3	10,0	13,2
Royaume-Uni	76,6	79,6	4,1	7,2	-	-
Suède	85,7	88,1	5,0	8,0	-	13,6
HOMMES						
Union européenne	91,5	91,4	8,6	10,9	12,8	15,8
France	93,9	93,3	7,7	10,0	9,9	13,2
Allemagne	93,2	92,7	10,3	5,7	13,7	9,4
Espagne	92,4	92,4	8,3	25,7	11,4	29,3
Italie	91,4	88,3	7,0	11,7	12,8	20,4
Pays-Bas	93,7	92,3	3,4	7,1	6,8	11,8
Royaume-Uni	91,4	92,0	5,5	8,1	-	-
Suède	89,9	93,6	6,2	8,4	-	12,8
ÉCART						
<i>Indicateur d'écart</i>	<i>En points</i>		<i>Odds-ratio</i>		<i>Odds-ratio</i>	
Union européenne	-16,8	-12,2	1,17	1,00	1,48	1,25
France	-13,9	-9,7	1,26	0,97	1,42	1,10
Allemagne	-14,4	-10,3	0,90	0,87	1,14	1,16
Espagne	-25,5	-10,6	2,06	1,06	2,37	1,26
Italie	-29,9	-22,3	1,82	1,15	2,63	1,67
Pays-Bas	-17,1	-9,7	1,11	0,88	1,52	1,14
Royaume-Uni	-14,8	-12,4	0,73	0,87	-	-
Suède	-4,2	-5,5	0,81	0,94	-	1,07

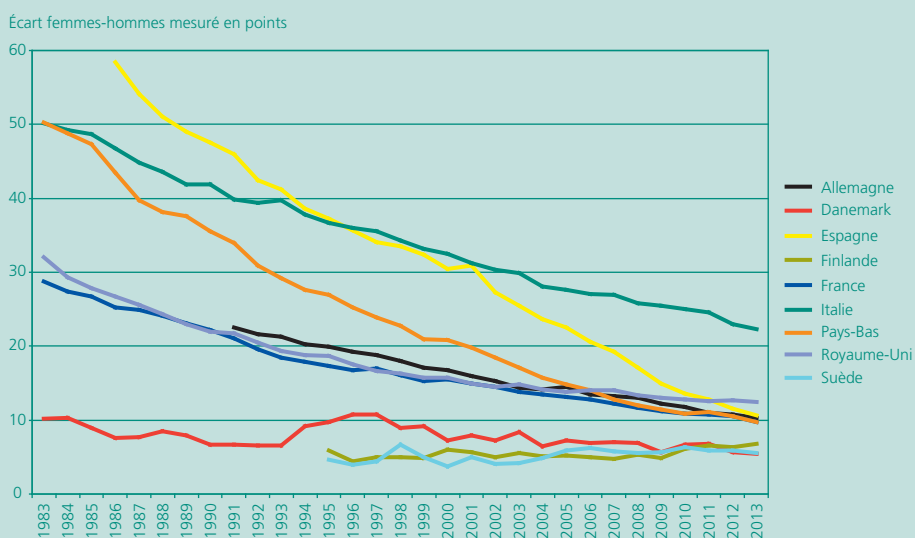
Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler, taux « de chômage et du halo » = rapport (chômage+halo)/(population active+halo) ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2013, en France, entre 15 et 64 ans, la probabilité qu'une femme soit au chômage plutôt qu'en emploi est de 0,97 celle d'un homme.

Champ : Union européenne à 28 pays et pays de l'Union européenne ayant un PIB supérieur à 400 milliards d'euros en 2013.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 et 2013, calcul Dares pour la France ; Eurostat, enquêtes Force de travail 2003 et 2013 pour les autres pays.

Graphique A • Écarts de taux d'activité des 25-54 ans en Europe



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1983 à 2013, calcul Dares pour la France ; Eurostat, enquêtes Force de travail pour les autres pays.

Dans tous les pays européens, l'activité des femmes tend à diminuer lorsque le nombre d'enfants, à âge du plus jeune donné, s'accroît. En général, le taux d'activité est également plus faible en présence de jeunes enfants, à nombre d'enfants donné. En France, lorsqu'il y a au moins deux enfants dans le foyer, le taux d'activité des femmes est particulièrement sensible à la présence d'enfants en bas âge. Ainsi, lorsqu'il y a au moins trois enfants dans le foyer dont le plus jeune a moins de trois ans, le taux d'activité des femmes est en France parmi les plus faibles de l'Union européenne à 15 pays ([5], encadré 2).

Dans les pays scandinaves, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans n'est inférieur à celui des hommes que d'environ 5 points depuis au moins une dizaine d'années (graphique A). Pour les autres grands pays de l'Union européenne, à l'exception de l'Italie, on constate une diminution de l'écart depuis 30 ans et une tendance à la convergence entre pays. En France, en Allemagne et au Royaume-Uni, les écarts sont proches depuis au moins 20 ans, tandis qu'aux Pays-Bas et surtout en Espagne l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes aux âges intermédiaires était beaucoup plus important qu'en France dans le passé, de l'ordre de 30 et 40 points contre 18 points en France en 1993.

Le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes dans de nombreux pays

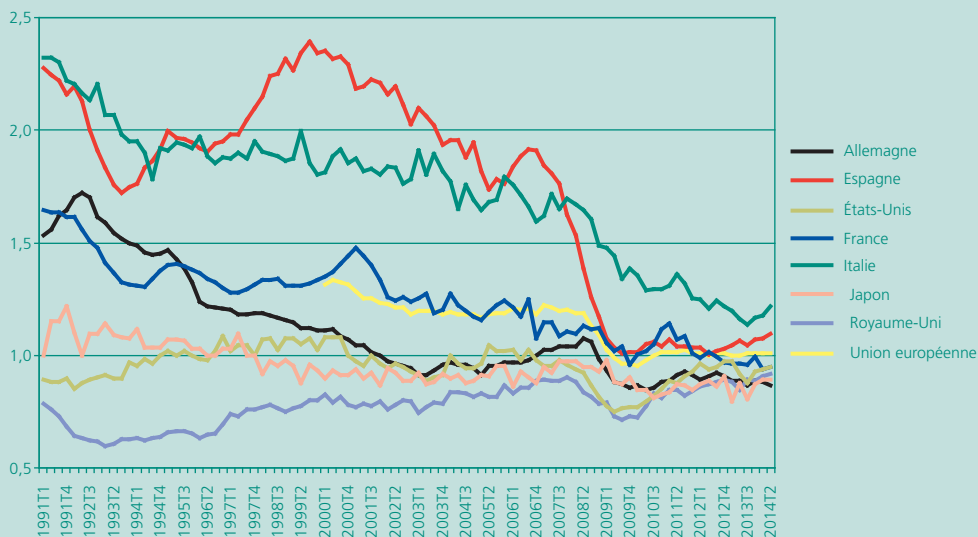
En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, le taux de chômage des hommes et des femmes est le même en 2013 (10,9 %), alors qu'il est sensiblement plus faible pour les femmes aux États-Unis et au Japon, avec un écart de -0,4 point, soit du même ordre qu'en France mais avec un niveau du chômage nettement plus faible. Parmi les pays de l'Union européenne, le taux de chômage des femmes est en 2013 supérieur à celui des hommes en Espagne, en Italie, au Danemark, en Grèce, en Pologne et en République Tchèque (tableau A).

Depuis 2003, l'écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes est en France proche de celui de l'ensemble de l'Union européenne (graphique B). En Espagne et en Italie, l'écart de taux de chômage selon le sexe a baissé depuis la fin des années 90, cette baisse s'accéléralant à partir de 2008, notamment sous l'effet de la crise économique. Aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, le taux de chômage des femmes était déjà inférieur ou proche de celui des hommes dans la seconde moitié des années 90.

Lorsque l'on prend en compte l'ensemble des personnes sans emploi souhaitant travailler, qu'elles soient au chômage ou dans le halo autour du chômage, la position relative des femmes reste défavorable dans l'ensemble de l'Union européenne et ses principaux pays. Elle s'est dans l'ensemble améliorée entre 2003 et 2013 et est moins défavorable en France (tableau A).

Graphique B • Écarts de taux de chômage en Europe, aux États-Unis et au Japon

Écart mesuré par le rapport des odds ratio



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle CVS ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au Japon, au 2^e trimestre 2014, la probabilité qu'une femme soit au chômage plutôt qu'en emploi est de 0,89 fois celle d'un homme.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1991 à 2014, calcul Dares pour la France ; Eurostat, enquêtes Force de travail pour les autres pays.



- [1] Marchand O., Thélot C. (1997), « Le travail en France 1800-2000 », *Essais et recherches*, Nathan.
- [2] Minni C. (2012), « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses* n° 015, mars.
- [3] Minni C., Pommier P. (2013), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares Analyses* n° 073, novembre.
- [4] Minni C. (2015), « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2013 », *Dares Analyses* n° 012, février.
- [5] Minni C., Moschion J. (2010), « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 », *Dares Analyses* n° 027, mai.
- [6] Marché du travail - Séries longues – Mise à jour 2014, Insee : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=irsocmartra14>
- [7] Bilan Formation-emploi, tableaux sur l'insertion des jeunes, Insee : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=form-emploi®_id=0#p2
- [8] Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet.
- [9] Argouarc'h J., Calavrezo O. (2013), « La répartition des hommes et des femmes par métiers », *Dares Analyses* n° 079, décembre.
- [10] Muller L. (2012), « Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2009 : le salaire horaire des femmes est inférieur de 14 % à celui des hommes », *Dares Analyses* n° 016, mars.
- [11] Moschion J., Muller L. (2010), « Interruptions de carrière professionnelle et salaires des hommes et des femmes en 2006 », *Premières Synthèses* n° 011, Dares, février.
- [12] Insee, « Emploi et salaires », *Insee références*, Édition 2014.